



Sécurité hydrique au pays d'origine : un défi pour les associations sénégalaises de Belgique ?

Jean Marie Afana

© Une analyse de l'IRFAM – Liège, 2023 – n°8

Introduction

L'accès à l'eau est un enjeu de longue date pour les populations du Sénégal. Cause de déplacements internes de populations et facteur de migrations, la sécurité hydrique se révèle d'autant plus urgente en raison des effets du dérèglement climatique. La gestion de la denrée précieuse a aussi fait l'objet d'une récente et très critiquée privatisation, au profit de la multinationale française Suez. De quelle manière cette problématique de justice sociale, migratoire et climatique résonne dans la diaspora sénégalaise ? Nous avons rencontré des acteurs de sa vie associative bruxelloise afin d'éclairer leur rapport à la question.

Les dynamiques qui traversent la région du Sahel sont nombreuses (Balandier, 1974). Elles peuvent se résumer en termes de mutation de l'environnement avec des conséquences significatives sur les ressources en eau dans cette partie du monde. En effet, cette région semi-aride de transition géographique fait face, ces dernières décennies, à des problèmes graves et persistants, notamment dus aux effets du changement climatique : précipitations irrégulières, sécheresses récurrentes et leurs conséquences sur la vie

des habitants de cette région, selon l'Université des Nations Unies (2023). D'après la même source, les périodes de sécheresse répétées ont un impact sur l'eau disponible. Les points d'approvisionnement tels que puits, rivières et autres se tarissent. Cela entraîne des problèmes d'accès à l'eau potable pour les communautés locales, ainsi que des difficultés d'approvisionnement en eau pour le bétail ou l'irrigation des terres agricoles. *L'évaluation de la sécurité hydrique dans le monde en 2023*, publiée par l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations Unies, révèle que sur près de 7,8 milliards de personnes réparties dans 186 pays, 5,2 milliards (72 %) souffrent d'insécurité d'approvisionnement en l'eau ou de stress hydrique. Ce chiffre inclut plus d'un milliard d'Africains, soit la quasi-totalité de la population de ce continent. Dès lors, la sécurité hydrique s'impose comme une priorité pour permettre aux pays concernés d'atteindre et de maintenir les Objectifs du Développement Durable.

Les eaux de surface étant, en effet, en quantité limitée, les pays du Sahel, en particulier, puisent pour leur consommation d'eau potable dans les eaux souterraines de la région, comme le

système aquifère d'Iullemeden, le bassin sénégal-mauritanien, etc. Dans la région nord du Cameroun, par exemple, la population expérimente un fort stress hydrique : l'eau est à la fois une cause et une victime de conflits (Afana, 2020). Pour un pays sahélien comme le Sénégal, les événements liés à l'eau, ainsi qu'à sa pollution coûtent annuellement plus de 10 % du PIB national, selon la [Banque mondiale](#).

Il faut noter que les ressources en eaux souterraines transfrontières sont partagées par de nombreux États de la région. Cela représente une source de tensions potentielles. Afin de développer une gouvernance coopérative de cette ressource indispensable, les treize États africains membres de [l'AIEA](#) (*International Atomic Energy Agency*) : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et le Togo, participent à un projet de recherche et de prévention.

Les questions liées à la gestion de l'environnement en Afrique, dont la sécurité hydrique, constituent ainsi une urgence à laquelle il faut répondre. *Dans un contexte de dérèglement climatique et de croissance démographique, le moment est sans doute venu de mettre le potentiel de la [diaspora africaine](#) au cœur la problématique. Ainsi, la présente analyse se penche sur le cas des associations de migrants et migrantes sénégalais installés en Belgique et apprécie la possible intervention sur le sujet de ces groupements de bénévoles.*

Le cas du Sénégal et des associations de migrants sénégalais en Belgique

Selon la [Banque mondiale](#), la sécurité hydrique est une des menaces qui pèsent sur le développement socio-économique du Sénégal. Toutefois, le manque d'un cadre institutionnel international en cette matière représente une barrière particulière pour ce pays, comme d'autres États. Dans le contexte politique et pratique actuel, le sujet s'impose, par ailleurs, comme un défi à relever aux associations, entre autres, sénégalaises de Belgique.

Ces associations, au nombre d'une vingtaine et surtout présentes à Bruxelles, s'occupent de rassembler, aider, appuyer, secourir des groupes vivant dans la région d'origine de leurs membres, mais aussi de favoriser l'insertion des Sénégalais en Belgique. Un autre objectif important est de faire connaître et aimer le Sénégal, un pays dont les habitants font face aux difficultés socio-économiques et climatiques.

Dans cette analyse, nous nous interrogeons, en particulier, sur la participation des associations de la diaspora sénégalaise et de leurs partenaires belges aux initiatives en faveur des populations vulnérables du Sénégal, en matière économique, sociale et climatique. Les recherches montrent que les envois de fonds privés ou associatifs des migrants vers leur région d'origine, par exemple, représentent souvent des sommes qui dépassent celle de la production intérieure brute (PIB) des pays destinataires (Sirkeci et coll., 2012), même en périodes de crise économique (Gerstnerova, 2013).

Cette « manne de la diaspora » sert-elle aussi à aider les populations locales à s'adapter aux changements climatiques ? Plus singulièrement,

participe-t-elle à leur résilience en matière d'eau ? Si oui comment ? Sinon pourquoi ?...

Une démarche de consultation des associations de migrants

Le présent article est un état des lieux des lacunes et défis du monde associatif sénégalais de Bruxelles en matière de sécurité hydrique au Sénégal. Nous nous penchons ainsi sur la façon dont les associations des migrants subsahariennes interviennent dans les activités de solidarité internationale. La recherche documentaire se retrouve enrichie par des entretiens avec des responsables des associations d'immigrés ou « *tout type d'organisation réunissant principalement des migrants et leurs descendants, indépendamment des activités spécifiques de telles organisations* » (De Hass, 2006).

Les échanges s'appuient sur un guide d'entretien comprenant une dizaine de questions ouvertes qui portent sur la posture de solidarité des migrants sénégalais et leurs interactions développées avec les citoyens sénégalais, notamment sur la problématique l'approvisionnement en eau, les actions de sensibilisation envisagées ou non dans ce cadre dans le pays de résidence, ainsi que les initiatives de solidarité envisagées dans ce cadre : comment décrit-on les actions dans ce champ ? Comment en mesure-t-on les résultats ? Quelles sont les difficultés de ces réalisations ? Comment sont-elles dépassées ou pas ? Si, ces associations sénégalaises du Nord n'agissent pas dans le domaine hydrique au Sud, quelle en est la raison ?...

Les constats : de l'indifférence à l'impuissance

La conférence des Nations Unies sur l'eau 2023 a adopté un programme d'action pour *l'eau en tant que droit humain*. La question est considérée comme l'urgence du XXI^e siècle : « *Nous avons besoin de l'eau salubre et accessible à tous, et ce, à un coût abordable pour notre usage personnel et domestique, c'est ce que signifie le droit à l'eau ; sans ce droit, d'autres droits humains sont menacés tels que le droit à la santé ou l'assainissement* ». Or, le stress hydrique dans certaines zones rurales du Sénégal, entre autres pays, fait que l'on ne peut parler du droit à l'eau accessible à tous. Ce bien commun de l'humanité y est plutôt une quête. En effet, le Sénégal subit de plein fouet, certains effets — plus rapides que prévu — de la rareté d'eau, en raison des dérèglements climatiques. Ces derniers compromettent la production alimentaire avec des effets sur la culture du mil, une des variétés céréalières les plus cultivées dans la zone sèche du Sahel et considérées comme un levier de sécurité alimentaire par les ménages.

Une récente étude de l'Institut de Recherche pour le Développement (2020) indique que du fait de la baisse de pluviométrie, la population a arrêté de cultiver le mil : « *La culture du mil, même si elle est adaptée à la sécheresse de cette région, a fortement souffert des évolutions climatiques et il sera bientôt impossible de cultiver cette céréale dans les régions les plus au nord du Sahel.* » Selon l'agence italienne de Coopération pour le Développement, l'étude de l'impact de la pluviométrie sur les cultures de riz et d'arachide pour l'année 2019 dans certains sites montre que l'irrégularité des pluies impacte d'autant plus les rendements que les agriculteurs sont confrontés à

l'appauvrissement des sols par manque d'amendements organiques, à des semences de qualité médiocre et à la salinisation des rizières (Mbaye et coll., 2023).

La même recherche montre avec une abondance d'exemples que les populations locales identifient et comprennent bien les effets des changements climatiques, aussi elles adaptent leurs techniques agraires autant faire se peut (tester des variétés différentes de plantes, avancer ou reculer les périodes d'ensemencement, essayer diverses stratégies d'irrigations...). Les agriculteurs discutent entre eux des difficultés qu'ils vivent et qui vont en s'accroissant. Ils échangent des avis et recommandations, même d'une sous-région à l'autre. Les personnes immigrées originaires des zones concernées, lorsqu'elles rentrent au pays, sont témoins de ces faits et constats, certains participent auxdits échanges et sont conscientisés par leurs familiers aux problèmes urgents qu'ils doivent désormais envisager avec de plus en plus de vigueur, en matière d'accès à l'eau, d'agriculture et de sécurité alimentaire.

Bien entendu, les immigrés, membres des associations sénégalaises rencontrés à Bruxelles, sont au courant de la situation climatique au pays d'origine et de ses effets délétères, notamment sur la production alimentaire. Certains suivent ces événements par la presse et d'autres sont tenus au courant par leurs proches restés au pays. Toutefois, force est de constater que, loin du terrain, immergé dans leur quotidien en Europe, les responsables associatifs d'origine sénégalaise contactés à Bruxelles semblent, dans l'ensemble, ne pas mesurer l'imminence de problèmes qui attendent leurs compatriotes au pays, d'autant plus que les différentes régions sénégalaises ne sont pas touchées par les effets du changement climatique de la même manière et avec la même urgence, notamment

les régions côtières où se concentre la majorité de la population.

Aussi, pour certaines associations sénégalaises de Bruxelles, les effets du changement climatique sont, selon un responsable associatif, *« le cadet de nos soucis, peut-être parce que cela ne nous touche pas directement ici. On ne sent pas une sonnette d'alarme, du coup on n'en parle pas beaucoup au sein de l'association. »*

Un autre responsable associatif se demande si les associations en parlent : *« je ne saurai le dire, nous venons de différentes régions d'un même pays, et du coup on n'a pas la même vision des choses. Je suis du Sud. S'il y a des inondations au Nord, on en parlera, mais c'est tout. »*

D'autres témoins, en revanche, sont conscients de la crise hydrique qui s'installe et reconnaissent que l'accès à l'eau salubre est un droit humain. Pour l'un d'entre eux : *« le problème de l'eau est réel au pays. Il arrive que l'on en parle lorsqu'il y a des sécheresses ou des inondations, par exemple au nord du Sénégal. Avoir de l'eau là-bas, c'est difficile. Même les puits sont secs. »*

En effet, la COP 21, tenue à Paris en 2015, a mis en relief les vulnérabilités des milieux et des populations face au réchauffement climatique à l'œuvre dans la région sahélienne, dans des domaines clés comme l'agriculture. Les mutations que traverse le Sahel aujourd'hui changent la donne dans la société des agriculteurs. Et ce changement affecte le comportement alimentaire de la population : la crise de l'eau ne permet plus de donner du sens au travail de la terre ni de l'inscrire dans une histoire (Janicot et coll., 2023). Ce qui montre l'importance, mais aussi la profondeur du travail à effectuer. *« Face à cette situation, on peut par exemple organiser des marches pour le climat, mais même ces marches vous seront interdites au Sénégal, cela nous décourage. La*

question du climat, c'est comme le paradis : tout le monde veut y aller, mais personne ne veut mourir. On sait que c'est vrai, c'est réel, c'est déjà là, mais qui pour poser les actes concrets?», se questionne un responsable associatif sénégalais de Bruxelles.

Un projet éducatif qui vise à faire de la gestion des ressources en eau un mode de vie

Des actions sont menées pour faire face à la pénurie d'eau au Sud, ainsi que les pertes de rendements de l'agriculture, certes, mais la crise hydrique semble inéluctable, selon les prévisions (Sultan et coll., 2019). Dès lors, faire face au défi du stress hydrique, c'est faire de la gestion de l'eau une affaire de tous, c'est-à-dire rendre chacun responsable de l'eau, quel que soit son âge, sa formation, son travail ou le lieu où il réside. Cela pourrait passer par des programmes qui associent l'éducation à l'eau dès le plus jeune âge afin de changer les mentalités, les attitudes, les manières de faire, d'agir et d'être avec l'eau.

Par exemple, l'entretien des eaux souterraines est, selon le [Dr Axel Laurel Tcheheumeni Djanni](#), expert en eau et maître de conférences à l'Université Cheick Anta Diop, peu ou pas connu au Sénégal, car dans les représentations des uns et des autres, tout ce qui est jeté au sol n'affecte pas l'eau souterraine, or ces eaux souterraines sont menacées par la surutilisation et la pollution, ce qui exacerbe le stress hydrique tout en mettant à rude épreuve la capacité du pays à répondre à la demande en eau.

L'éducation doit viser à faire de la gestion des ressources en eau un mode de vie « *en ce qu'il constitue un moyen d'action, parmi d'autres, dont les institutions disposent pour tenter d'infléchir les attitudes et d'orienter les comportements des acteurs individuels et collectifs dans le cadre de l'action publique environnementale* » (Draelants, 2023). La réalisation de ce projet passe par la formation, la sensibilisation et la participation du public. Les programmes hydrologiques intergouvernementaux peuvent dès lors développer un indicateur d'éducation à l'eau qui soutient la prise de décision et mesure l'acquisition ou pas des connaissances nécessaires sur la gestion de l'eau.

C'est notamment par ce biais que les associations d'immigrés au Nord peuvent sortir de leur sentiment d'impuissance et devenir un levier dans l'entraide avec le Sud pour faire de l'éducation, un moyen d'action face à la pénurie d'eau. Et ce, tout en conscientisant les citoyens du Nord de toute origine, en vue d'infléchir les attitudes également et orienter les comportements des acteurs individuels et collectifs de manière à ce que ceci ne soit plus « *le cadet de leurs soucis* », au moyen d'ateliers et de séances d'information organisés dans le milieu associatif : « *nous savons, mais nous ne croyons pas ce que nous savons ; nous savons et pourtant nous n'agissons pas, ou si peu et si lentement* » (Noualhat, 2020).

Pourtant, la sensibilisation ne garantit pas un changement de comportement. « *Certains sont sensibilisés, mais mal informés, ils ne savent tout simplement pas comment agir concrètement. D'autres le savent, mais ne peuvent se le permettre... D'autres encore s'estiment dépourvus de capacité d'action écologique. D'autres enfin s'estiment dépourvus de capacité d'action* » (Draelants, 2023).

Il est pourtant indispensable que des actions au niveau sociétal incluent les immigrés en tant que «relais» des populations du Sud. L'expérience menée depuis plus de vingt ans par l'IRFAM au Togo dans le cadre du projet interculturel Mokpokpo exemplifie ce fait. Il implique les communautés locales et est soutenu tant par des personnes migrantes au Nord que des Européens natifs de façon à contribuer, notamment, à la résilience des populations africaines aux effets de transition environnementale. Ce type de processus socio-éducatifs sur le long terme sont des compléments indispensables à l'action des politiques environnementales publiques, telles que règlements juridiques, incitations économiques, mécanismes de participation et de consultation des citoyens, ainsi que négociations avec les acteurs économiques (Lascoumes, 2022).

Conclusion

La sécurité hydrique est un enjeu mondial. Au Sénégal, la population fait face à des défis en matière de stress hydrique en raison de facteurs tels que la sécheresse, la désertification et la gestion inappropriée des ressources en eau. De nombreuses communautés n'ont pas dans ce pays un accès qualitatif à l'eau potable, ce qui peut entraîner des problèmes de santé et de développement. Le problème peut également avoir un impact sur les communautés sénégalaises en Belgique, en particulier si elles sont préoccupées par la situation de l'eau dans leur pays d'origine. Du reste, le stress hydrique est une des causes

d'exode rural ou d'émigration, notamment vers l'Europe.

Les associations sénégalaises en Belgique peuvent jouer un rôle important dans la sensibilisation à la sécurité hydrique au Sénégal et dans la collecte de fonds pour des projets d'accès à l'eau potable et d'assainissement. Elles peuvent par exemple mobiliser la diaspora sénégalaise pour la sensibiliser aux problèmes de sécurité hydrique au pays d'origine, comme elles peuvent informer le public européen sur les réalités hydriques de l'Afrique sahélienne, ainsi que leurs causes climatiques. Elles peuvent ainsi collecter des fonds pour soutenir des projets locaux visant à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, voire à en rationaliser la consommation. Ces associations peuvent également organiser des événements éducatifs, des conférences et des expositions sur leurs réalisations et pour informer tant en Belgique qu'en Sénégal sur les enjeux liés à l'eau dans la région sahélienne. Ces initiatives peuvent se faire en partenariat avec des organisations non gouvernementales (ONG) et des agences gouvernementales tant au Sénégal et qu'en Belgique.

Ainsi les associations de migrants situées en Belgique ou en Europe ont un rôle potentiellement important à jouer pour mobiliser divers publics à agir en faveur de la résilience en matière de consommation d'eau. Cependant, l'observation montre qu'elles doivent développer des compétences en cette matière notamment en travaillant en partenariat avec d'autres acteurs autant en Europe qu'en Afrique.

Bibliographie

- Afana J. M. (2020), « Coexistence entre populations hôtes et réfugiés au Cameroun : un défi humanitaire », *Diversités et Citoyenneté*, n° 55, p. 53-56.
- Janicot S. et coll (2015), *Changement climatique : quels défis pour le Sud?*, Marseille : IRD.
- Balandier G. (1974), *Anthropo-logiques*, Paris : PUF.
- De Haas H. (2006), *How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries ?*, Londres : OXFAM.
- Gerstnerova A. (2013), « Temps de crise et vie associative : migrants de l'Afrique subsaharienne et des Balkans en Europe », Paris : L'Harmattan.
- Draelants H. (2023), « Une vérité qui ne dérange pas? Pour une sociologie de l'éducation au changement climatique », *Cahiers de recherche du Girsef*, n° 132.
- Lascoumes P. (2022), *Action publique et environnement*, Paris : PUF.
- Mbaye D., Tidiane S., El Hadji D., Andrea Di V. (2023) *Impact des mesures d'adaptation au changement climatique et du désenclavement sur la production agricole en Casamance*, Dakar : L'Harmattan.
- Noualhat L. (2020), *Comment rester écolo sans finir dépressif*, Paris : Tana éditions.
- Sirkeci I., Cohen J. et Ratha D. (2012), *Migration and Remittances during the Global Financial Crisis and Beyond*, Washington : World Bank Publications.
- Sultan B., Defrance D. et Iizumi T. (2019), « Evidence of crop production losses in West Africa due to historical global warming in two crop models », *Scientific Reports*, v. 9, n° 12 834.